

11 & 13 juin 2019 – 8H30 / 16H30 - Hôtel Parc Belair – Luxembourg
(Conférence d'une journée)

L'immobilier : les nouvelles contraintes administratives

La loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles a fait naître depuis son entrée en vigueur, ses premières difficultés d'application, d'interprétation, ses premiers écueils, tandis que les promoteurs/constructeurs en perdent souvent leur latin. Entre les mesures de compensation et d'atténuation exigées par le ministère de l'Environnement, les études requises pour la détection des habitats d'espèces et biotopes au stade du PAG (SUP) voire ultérieurement, même après l'approbation du PAP, les retards pour le projet de construction ou de lotissement qu'elles impliquent et les risques de sanctions pénales, les acteurs de l'immobilier se trouvent souvent démunis. Faut-il considérer que tout est un biotope sauf ce qui n'est pas un biotope ? Comment réagir adéquatement vis-à-vis des demandes – parfois jugées excessives – du ministère de l'Environnement ; vis-à-vis du bureau d'étude agréé ? Quelles sont les prérogatives du ministre et des préposés forestiers ? Qu'est-ce qu'une évaluation des incidences environnementales et que doit-elle contenir ? Que coûtent les mesures de compensation ? Faut-il intégrer la réflexion dès le stade de la planification urbanistique ?

La loi du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, pose aussi question pour les administrations communales et les porteurs de projet. Comment s'agence celle-ci vis-à-vis de la PANC, de la loi communale, de la loi concernant l'aménagement communal, de la législation sur l'accès à l'information en matière environnementale ? Quels documents sont-ils concernés ? Autorisations de bâtir, avis consultatifs, rapports, projet et convention d'exécution, études de faisabilité, échanges entre l'administration et le promoteur ? Quid des obligations de publication, de consultation, de communication ? Quid des motifs de refus ?

Au-delà des deux thèmes principaux évoqués ci-avant, la conférence sera l'occasion de faire le tour de l'actualité sur des sujets qui insécurisent les acteurs immobiliers : droit de préemption (évolution de la jurisprudence), zones archéologiques, sols pollués, ...

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA DATE DU 11 ☐ OU 13 ☐ JUIN 2019

Nom et Prénom : _____

Fonction : _____ **Société :** _____

Adresse : _____

Tél. / Fax : _____ **E-mail :** _____

Date : _____ **Signature** _____

Renseignements inscriptions :

KRIEGER Associates
1a, place Guillaume
BP 55 - L-9201 Diekirch
Tél. : +352 26 80 54 05
Fax.. : + 352 26 80 54 06
e-mail : krdie@krieger-avocats.lu

Personne de contact :
Mme Cathy PRÀTORIUS

Participation : 189 € TTC

HÔTEL BELAIR
111, Avenue du 10 Septembre
L-2551 Luxembourg

Ce prix comprend le café d'accueil, l'apéritif, le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.
**Le règlement de la participation est à virer sur le compte
BCEE IBAN LU12 0019 4055 5831 4000.**

Conditions d'annulation :

Une demande d'annulation de l'inscription adressée au minimum 3 jours avant la date de la conférence donnera lieu à remboursement intégral.
Passé ce délai le remboursement ne sera plus effectué.

Conférences précédentes

22 & 24 janvier 2019 - L'achat/vente des grands projets immobiliers

12 & 14 juin 2018 - Plans directeurs sectoriels, droit de préemption, environnement.

23 & 25 janvier 2018 - Le bail commercial, l'aménagement du territoire, les marchés publics : trois nouvelles lois pour bientôt !

27 & 29 juin 2017 – Les pièges de l'indivision

24 & 26 janvier 2017 - Le droit de propriété face à l'urbanisme et l'environnement

7 & 9 juin 2016 - Nos chers voisins

19 & 21 janvier 2016 - Le local de commerce

9 & 11 juin 2015 - Le terrain et ses évolutions (bornage, morcellement, remembrement...)

27 & 29 janvier 2015 – Promotion immobilière, comment perdre de l'argent ?

21 juillet 2014 – Les plans directeurs sectoriels, une approche critique (à la Chambre des Métiers)

17 & 19 juin 2014– Les marchés publics et leurs complications

14 & 16 janvier 2014– L'arrêté de fermeture de chantier

11 & 13 juin 2013 – La vente en état futur d'achèvement

15 & 17 janvier 2013 – Face à la complexité croissante du droit de l'urbanisme

19 juin 2012 – La construction d'immeubles d'habitation encadrés et de résidences « Seniors »

10 & 11 mai 2011 – La nouvelle loi sur l'aménagement communal – La nouvelle loi sur les établissements classés – Les nouvelles zones d'inondation

7 décembre 2010 & 18 janvier 2011 – Les autorisations pour une construction

14 avril 2010 & 15 juin 2010 – Les servitudes & l'autorisation de voirie

29 octobre 2009 & 13 janvier 2010 – Les vices de construction

17 juin 2009 – Plans d'Aménagement face à l'Environnement

8 octobre 2008 – Les autorisations d'établissements classés